

**WMO OMM**

World Meteorological Organization  
Organisation météorologique mondiale  
Organización Meteorológica Mundial  
Всемирная метеорологическая организация  
المنظمة العالمية للأرصاد الجوية  
世界气象组织

**Secrétariat**

7 bis, avenue de la Paix – Case postale 2300  
CH 1211 Genève 2 – Suisse  
Tél.: +41 (0) 22 730 81 11  
Fax: +41 (0) 22 730 81 81  
wmo@wmo.int – www.wmo.int

Notre réf.: 6678-16/SG/DSG/GFCS

GENÈVE, le 17 juin 2016

Objet: Quatrième réunion du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques (Darmstadt, Allemagne, 17–19 octobre 2016)

Suite à donner: Informer le Secrétariat de votre participation à la réunion citée en objet avant le **31 juillet 2016**

Madame, Monsieur,

Vous vous souviendrez sans doute qu'à sa troisième réunion, le Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques (IBCS) avait demandé que les membres du Comité consultatif des partenaires soient invités à sa prochaine réunion.

Eu égard à cette demande, j'ai le plaisir de vous informer que l'Organisation européenne pour l'exploitation de satellites météorologiques (EUMETSAT), membre du Comité consultatif des partenaires, a proposé d'accueillir la réunion citée en objet à son siège (Eumetsat Allee 1, 64295 Darmstadt), du 17 au 19 octobre 2016.

Par la présente, j'ai donc le plaisir de vous convier, en votre qualité de membre du Comité de gestion de l'IBCS, à cette réunion, dont l'ordre du jour et la documentation seront mis en ligne à l'adresse suivante: <http://gfcs.wmo.int/upcoming-events>.

La réunion portera sur:

- a) L'état d'avancement de la mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques (CMSC);
- b) Le Plan opérationnel et relatif aux ressources du CMSC;
- c) Le processus et les critères de suivi et d'évaluation, notamment les modalités de l'examen à mi-parcours;
- d) Le livre blanc concernant la contribution du CMSC au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Aux termes de la règle 37 du Règlement général de l'OMM, «les dépenses afférentes à la participation des membres des groupes de travail des organes constituants aux sessions de ces groupes sont normalement à la charge des Membres auxquels appartiennent les membres de ces groupes de travail».

Aux: Membres du Comité de gestion du Conseil intergouvernemental des services climatologiques

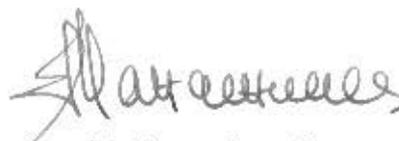
Aussi vous saurais-je gré d'envisager de prendre en charge, au moins en partie, vos frais de participation à cette réunion. Si toutefois cela n'était pas possible, l'OMM serait disposée à accorder une assistance financière à cet effet, sur demande et dans la limite des fonds disponibles. La priorité sera accordée aux participants des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays en développement et des pays en transition sur le plan économique.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir indiquer au Secrétariat de l'OMM le plus rapidement possible, de préférence le **31 juillet 2016** au plus tard, si vous serez en mesure de participer à cette réunion et si une assistance financière sera requise, en en précisant alors la nature (frais de voyage et/ou de séjour).

Je tiens en outre à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

*«Pour les personnes qui ne font pas partie de son personnel mais qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance, l'OMM accepte une responsabilité limitée en matière de compensation en cas de décès, maladie ou accident imputable à la présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation. Ces personnes doivent donc prendre entièrement à leur charge toute dépense découlant de circonstances étrangères à leur présence à des réunions ou à l'exercice de fonctions au service de l'Organisation et il leur appartient de conclure toute assurance sur la vie, assurance maladie ou toute autre forme d'assurance qu'elles jugeraient utiles.»*

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



(E. Manaenkova)  
pour le Secrétaire général